

LANCEMENT DES PRODUITS DU QUÉBEC

Une certification pour mettre en valeur l'achat québécois, soutient la FCCQ et la CCIRC

Montréal, le 14 avril 2022 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook (CCIRC) saluent la création de la nouvelle initiative « Produits du Québec », annoncée aujourd'hui par le premier ministre du Québec, François Legault en compagnie de la ministre déléguée à l'Économie, Lucie Lecours.

Ainsi, les entreprises québécoises pourront obtenir l'une des trois certifications qui ont été dévoilées soit « Produits du Québec », « Fabriqué au Québec » et « Conçu au Québec. » Cette subdivision devrait permettre de faire une place également dans l'achat québécois à des produits créés au Québec même si la matière première ne provient pas exclusivement du Québec, alors que la main-d'œuvre, le design et la transformation sont réalisés en sol québécois.

La FCCQ et la CCIRC souhaitent également que les trois nouvelles certifications demeurent accessibles aux entreprises au cours des prochaines années, autant dans les coûts d'obtention que dans les démarches administratives pour bénéficier de la certification. Au passage, il serait important que la définition de « Conçu au Québec » soit flexible et inclusive, compte tenu de la nouvelle réalité du marché du travail qui favorise la collaboration à distance entre employés localisés dans différents lieux sur la planète, tout en ayant de la main-d'œuvre au Québec.

Pour la FCCQ et la CCIRC, il serait également fondamental que le nouvel OSBL « Les Produits du Québec » s'arrime avec la plateforme « Panier bleu » pour mettre en lumière ces certifications, et dont la FCCQ et la CCIRC souhaitent toujours la conversation vers une plateforme transactionnelle, par ailleurs.

Citations :

« Nous sommes très heureux de l'avènement de ces trois certifications bien distinctives, pour mettre en lumière nos produits québécois et notre savoir-faire. Si le gouvernement met en place de grands efforts de promotion pour faire connaître ces nouveaux logos, nous sommes convaincus que ces initiatives pourraient inciter les consommateurs à se diriger davantage vers nos produits dans leurs achats, comme ils le font avec « Aliments du Québec » depuis un certain nombre d'années déjà, au bénéfice des 1 500 entreprises en agroalimentaires qui y participent », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

« Nous accueillons cette annonce avec beaucoup d'enthousiasme, l'impact sera très bénéfique pour les entrepreneurs de la région de Coaticook. En effet, chaque dollar investi dans des produits québécois assurera la pérennité des entreprises de toutes nos régions. Favoriser la contribution à nos produits locaux et notre expertise ne sera que bénéfique pour notre économie. » indique Gabriel Ethier Poisson, directeur de la CCIRC.

« Depuis deux ans particulièrement, les définitions d'achat québécois se multiplient et cette classification amène davantage de précisions à notre sens, pour faire une place de choix à un maximum d'entreprises de chez nous qui représentent de l'achat local ou national. Il n'est pas rare que la disponibilité des matières premières en sol québécois ne soit pas toujours accessible, alors que les emplois, le design et la transformation sont faits au Québec. Ces entreprises ne seront pas écartées de l'initiative, alors qu'elles contribuent elles aussi à l'activité économique québécoise. Pourtant, elles font aussi partie de la définition d'achat québécois », a conclu Charles Milliard.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant, concurrentiel et durable.

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook (CCIRC)

La Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook (CCIRC) s'est donnée comme mission d'agir comme catalyseur des forces vives du milieu des affaires pour favoriser la prospérité des entreprises de la Chambre et de celles de la région.

C'est en échangeant et en posant des gestes concrets que les régions comme celle de Coaticook seront en mesure de faire face aux enjeux et défis des prochaines années, comme le virage numérique, la transformation vers l'industrie 4.0, le recrutement et l'attraction de la main-d'oeuvre, l'évolution des modèles d'affaires et les transferts générationnels en entreprise.

Renseignements :

FCCQ

Laurent Corbeil, conseiller aux communications et attaché de presse
laurent.corbeil@fccq.ca
Cellulaire : 514-827-3723

CCIRC

Gabriel Ethier Poisson, directeur général
info@ccircoaticook.ca
Bureau : 819-849-4733